

Insuffisance rénale chronique

**Prendre soin de vous, est notre
unique préoccupation**

Notre équipe de soins rénaux se tient
à votre disposition



JAN YPERMAN ZIEKENHUIS

Table des matières

Les reins	3
Insuffisance rénale chronique ou maladie rénale chronique	4
• Qu'est-ce qu'une insuffisance rénale chronique ?	4
• Causes	5
• Symptômes	5
• Diagnostic	6
• Conséquences	7
• Suivi sur le trajet de soins Insuffisance rénale chronique	8
Traitement	9
Équipe de soins rénaux	10
• Les néphrologues	10
• La polyclinique néphrologie	11
• Équipe de prise en charge néphrologique	12
• Dialyse	13
• Unité de soins D2	13
• Le service social	14
• Diététicien(ne)s	14
• Psychologues	14
Assistance sociale et administrative	15
Coordonnées	18

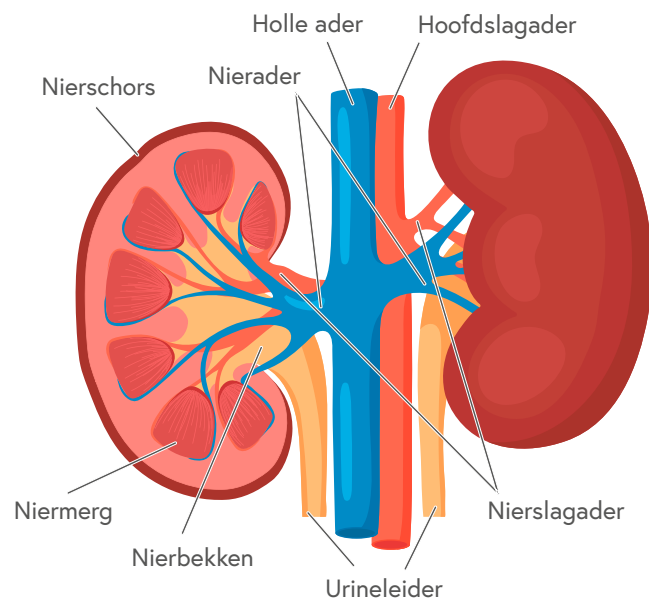




Les reins

La plupart des gens naissent avec deux reins. Il s'agit d'organes en forme de haricot, gros comme un poing. Ils se situent à l'arrière du corps, de part et d'autre de la colonne vertébrale, au niveau des côtes inférieures. Les reins sont reliés à la vessie par les uretères. Chaque rein est composé d'environ 1 million de filtres qui purifient le sang en permanence.

Les reins filtrent les déchets et l'excès de liquide dans le sang, et les excrètent du corps via l'urine. Ils produisent également des substances importantes, notamment des hormones qui régulent la tension artérielle, l'érythropoïétine (EPO), hormone nécessaire à la fabrication des globules rouges, et la vitamine D active importante pour la solidité des os.

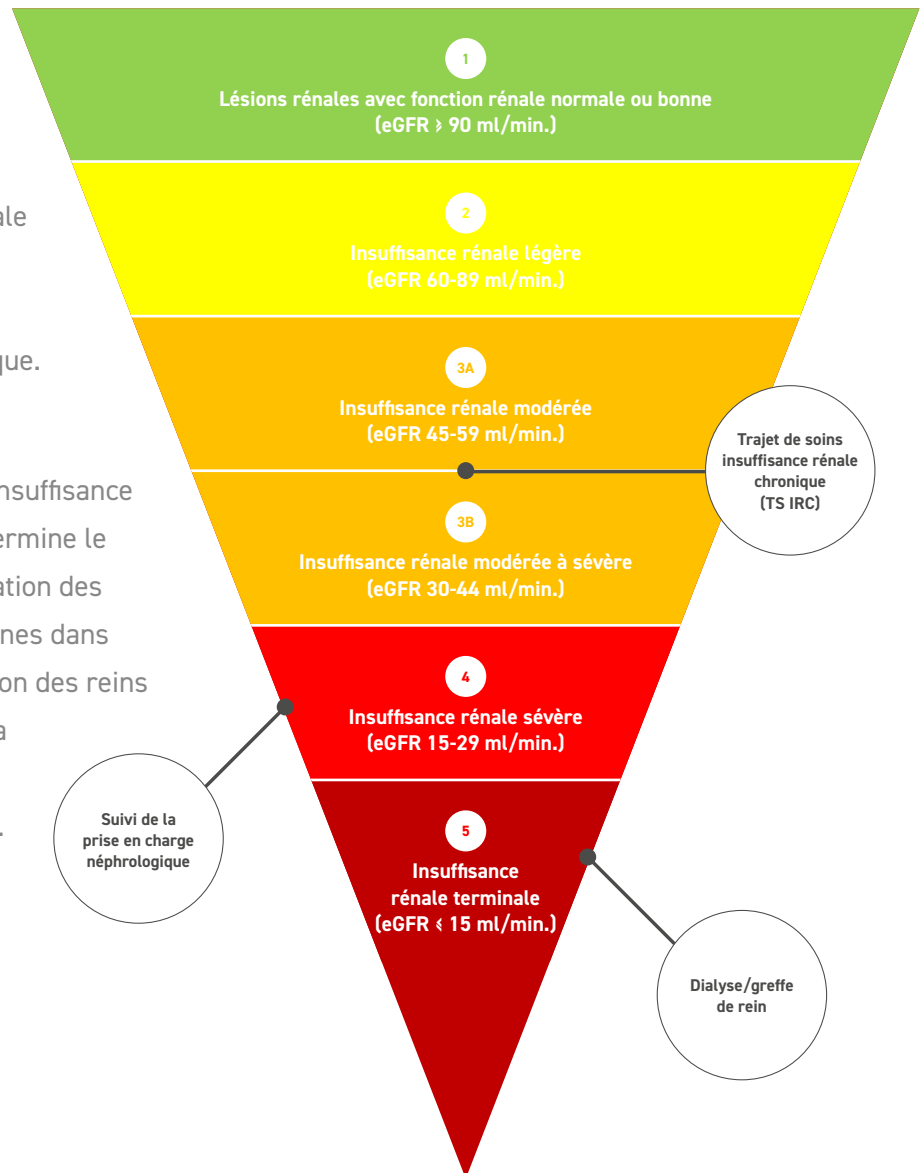


Insuffisance rénale chronique ou maladie rénale chronique

Qu'est-ce qu'une insuffisance rénale chronique ?

Par « insuffisance rénale » ou « maladie rénale », on désigne un dysfonctionnement des reins. Quand la fonction rénale est amoindrie pendant plus de trois mois, on parle alors d'insuffisance rénale chronique.

Il existe différents stades d'insuffisance rénale chronique. On en détermine le stade par la capacité d'épuration des reins et la quantité de protéines dans l'urine. La capacité d'épuration des reins est calculée sur la base de la quantité de la créatinine, un déchet présent dans le sang.



Causes

- Hypertension artérielle
- Diabète mellitus ou diabète sucré
- Maladies cardiovasculaires
- Calculs rénaux, obstruction des voies urinaires ou malformation des voies urinaires
- Infections rénales fréquentes
- Maladies congénitales ou héréditaires (par ex. reins polykystiques)
- Médicaments (par ex. anti-inflammatoires)
- Maladies auto-immunes (par ex. lupus, vascularite)
- Mode de vie malsain (trop de sel, tabagisme, obésité)

Il s'agit souvent d'une combinaison de plusieurs causes. Il arrive toutefois que la cause ne soit pas claire.

Symptômes

En général, une insuffisance rénale chronique évolue lentement. C'est la raison pour laquelle il n'y a globalement pas de symptômes au début. Les symptômes n'apparaissent qu'à un stade plus avancé.

Les éventuels symptômes sont :

- Fatigue
- Apathie
- Perte d'appétit
- Nausées et vomissements
- Mauvaise haleine
- Diminution de la production d'urine
- Essoufflement
- Hypertension artérielle
- Gonflement des mains, du visage et des jambes
- Prise rapide de poids corporel due à l'accumulation de liquide
- Peau sèche et squameuse
- Démangeaisons sur tout le corps
- Crampes musculaires
- Diminution de la résistance aux infections
- Troubles de la concentration
- Perte de libido ou troubles érectiles
- Réduction de la fertilité

Diagnostic

Le diagnostic de l'insuffisance rénale chronique se fait à l'aide d'une **prise de sang**, d'une analyse d'urine et d'une échographie des reins.

On évalue la quantité de créatinine présente dans le sang. Il s'agit d'un déchet. La capacité d'épuration des reins est calculée à l'aide de la quantité de créatinine. En termes médicaux, la capacité d'épuration est appelée « eGFR » (« estimated glomerular filtration rate » ou débit de filtration glomérulaire estimé). Plus la créatinine dans le sang est élevée, plus il y a de déchets dans le sang. Plus la capacité d'épuration des reins est faible, plus la fonction rénale est mauvaise.

Chaque rein est composé d'un million de filtres qui purifient le sang. Une fois le filtrage terminé, il reste un excédent d'eau, de sels et de déchets, à savoir l'urine. On évalue la quantité de protéines présentes dans l'urine. Ce test est réalisé à partir d'un échantillon d'urine. L'urine normale ne contient pas de protéines. La présence de protéines dans l'urine indique un problème au niveau des filtres rénaux. Plus il y a de protéines dans l'urine, plus le risque de dégradation de la fonction rénale est élevé.

Grâce à l'échographie, le néphrologue examine la taille et la forme des reins, la circulation sanguine dans les reins et l'écoulement de l'urine vers la vessie. Elle permet également de relever la présence de calculs rénaux, de kystes rénaux ou de tumeurs rénales.

Il arrive que la cause de l'insuffisance rénale chronique ne soit pas claire après une prise de sang, une analyse d'urine et une échographie. Une **biopsie rénale** est alors opérée. Un petit morceau de tissu rénal est prélevé sous anesthésie locale pour être ensuite examiné au microscope. En cas de suspicion de maladie rénale héréditaire, un échantillon de sang supplémentaire est prélevé en vue d'un **examen génétique**.



Conséquences

- En tant que déchet, le potassium peut s'accumuler dans le sang, pouvant alors entraîner des arythmies cardiaques et/ou une faiblesse musculaire dans les jambes.
- Accumulation de liquide dans l'organisme du fait que les reins ne parviennent pas à éliminer suffisamment de liquide. La production d'urine est réduite.
- Manque de globules rouges (anémie) dû à une carence en EPO.
- Ostéoporose due à une carence en vitamine D et à une parathyroïde trop active.
- Hypertension artérielle et risque accru de maladie cardiovasculaire
- Risque accru d'infections

Suivi sur le trajet de soins Insuffisance rénale chronique

Un trajet de soins Insuffisance rénale chronique organise et coordonne la prise en charge, le traitement et le suivi d'un patient atteint d'insuffisance rénale chronique. Il commence par une collaboration entre le patient, le médecin généraliste et le néphrologue, qui collaborent en faveur de la santé du patient en dressant un plan de soins concret pour ralentir toute évolution de l'insuffisance rénale chronique.

Vous pouvez bénéficier de ce trajet de soins si

- A partir de 18 ans ;
- Vous avez un dossier médical global (DMG) chez votre médecin traitant ;
- Vous souffrez d'une insuffisance rénale chronique grave ou d'un taux de protéines élevé dans les urines ;
- Vous n'avez pas encore subi de dialyse ;
- Vous n'avez pas encore subi de greffe de rein.

Le trajet de soins reste applicable tant que vous consultez votre néphrologue chaque année et votre médecin généraliste au moins 2 fois par an. Pour ce la, il vous faut signer un contrat de trajet de soins lors de la consultation chez le médecin généraliste et chez le néphrologue.

Les avantages du trajet de soins sont les suivants :

- Suivi organisé
- Remboursement intégral des consultations chez le médecin généraliste et le néphrologue
- Remboursement partiel des consultations chez un diététicien Vous payez uniquement le ticket modérateur
- Participation forfaitaire pour un tensiomètre prescrit par le médecin généraliste



Traitement

Le traitement d'une insuffisance rénale chronique vise à ralentir le déclin de la fonction rénale, à réduire le risque de maladie cardiovasculaire et à alléger les symptômes.

Que pouvez-vous faire vous-même ?

- **Mode de vie sain** : arrêter de fumer, davantage d'exercices physiques, poids sain.
- **Régime alimentaire** : alimentation saine pauvre en sel, autres adaptations éventuelles (en fonction du potassium, du phosphore, du cholestérol, du sucre, etc.)
- Suivre les conseils concernant l'**apport hydrique** : pour certaines personnes, il convient de boire 2 litres d'eau par jour tandis que pour d'autres, il y a lieu de s'en tenir à une restriction de 1 litre par jour. Parlez de l'apport hydrique approprié avec le néphrologue.
- **Vaccination** contre la grippe, la COVID-19, la coqueluche, le pneumocoque et éventuellement l'hépatite B.
- **Prise de médicaments** selon les prescriptions. Ne prenez pas d'anti-inflammatoires de votre propre initiative.
- Signalez à tout médecin que vous souffrez d'une **insuffisance rénale chronique**.

Que peut faire votre médecin ?

- Traiter l'hypertension artérielle, le diabète et l'hypercholestérolémie
- Adapter la posologie des médicaments en fonction de la capacité d'épuration des reins
- Commencer un traitement visant à réduire les protéines dans les urines

Si les reins fonctionnent à moins de 15 pour cent, un traitement supplémentaire s'avère dès lors bientôt nécessaire pour compenser (partiellement) la fonction rénale perdue.

Différents types de traitements sont possibles :

- **Dialyse** : le sang est filtré par un rein artificiel (hémodialyse) ou par votre propre péritoine (dialyse péritonéale).
- **Grefe de rein** : vous subissez une opération au cours de laquelle un rein provenant d'un donneur vivant ou décédé est placé dans votre corps.

Davantage d'informations sur les différentes formes de dialyse sont disponibles dans les brochures correspondantes.

Vous pouvez également choisir de ne pas commencer un traitement de substitution de la fonction rénale. On parle alors de traitement conservateur où vous serez traité(e) avec des médicaments et un régime alimentaire.



Équipe de soins rénaux

Néphrologues

L'hôpital Jan Yperman compte sept néphrologues. Ils coordonnent le traitement et le suivi en collaboration avec le médecin généraliste. Les néphrologues vous accompagnent lors des consultations, des dialyses et des hospitalisations.



Dr K. De Keyzer



Dr K. De Schuyter



Dr W. Terryn



Dr P. Van Acker



Dr A. Van Loo



Dr H. Vanbelleghem



Dr S. Vandewaeter

La polyclinique néphrologie

Au sein de la polyclinique néphrologie, nous nous chargeons de ce qui suit :

- Diagnostic, traitement et suivi de l'insuffisance rénale chronique
- Échographie de l'abdomen et des reins
- Biopsie rénale
- Trajet de soins Insuffisance rénale chronique
- Préparation à la greffe de rein
- Suivi après une greffe de rein en étroite collaboration avec des centres de greffe reconnus



Les consultations se tiennent à divers endroits :

- **Ieper :**
Jan Yperman Ziekenhuis,
Briekestraat 12
- **Veurne :**
az West,
Ieperse Steenweg 100
- **Diksmuide**
Medisch Centrum Diksmuide,
Laure Fredericqlaan 15



‘L équipe de prise en charge néphrologique

Si votre insuffisance rénale chronique est sévère, vous serez admis(e) dans le programme de prise en charge néphrologique. La capacité d'épuration des reins (eGFR) est alors inférieure à 25 ml/min. Les infirmiers de la prise en charge néphrologique vous donneront des informations sur l'insuffisance rénale et vous aideront à choisir l'option thérapeutique la mieux adaptée à votre mode de vie. Si un traitement de substitution de la fonction rénale s'avère nécessaire, ils vous prodigueront les informations et les conseils nécessaires.

L'infirmier/ère de la prise en charge néphrologique vous contactera pour organiser un premier entretien. Votre famille ou vos proches y seront également les bienvenus.



Le premier entretien avec l'infirmier/ère de prise en charge néphrologique dure environ une heure et demie. Les thèmes suivants y seront abordés :

- Vous rencontrez l'infirmier/ère de prise en charge néphrologique.
- Vous obtenez des informations sur ce qu'est l'insuffisance rénale et sur la façon d'en garder le contrôle.
- Vous obtenez des informations sur les traitements qui peuvent substituer la fonction rénale.
- Vous recevez des brochures à lire au calme chez vous.
- Il est parfois prévu que vous puissiez également rencontrer un membre des services sociaux

Si nécessaire, vous serez orienté(e) vers un(e) diététicien(ne) ou un(e) psychologue. Une fois le premier entretien terminé, vous êtes à chaque fois suivi(e) par l'infirmier/ère de prise en charge néphrologique avant la consultation chez le néphrologue. Vous pouvez ainsi toujours poser vos questions à la même personne de confiance.

Dialyse

L'hôpital Jan Yperman propose toutes les formes d'hémodialyse : hémodialyse de jour à Ypres, Furnes et Dixmude, hémodialyse de nuit et hémodialyse self-care à Ypres. La dialyse à domicile peut prendre la forme d'une hémodialyse à domicile et d'une dialyse péritonéale. Les infirmiers de la dialyse sont également responsables des traitements de dialyse dans l'unité des soins intensifs.



Unité de soins Néphrologie (D2)

Une hospitalisation s'avère parfois nécessaire pour le diagnostic et le traitement d'une insuffisance rénale ou de problèmes médicaux supplémentaires, comme des infections. Les maladies cardiovasculaires et les infections sont plus fréquentes chez les patients souffrant d'une insuffisance rénale chronique. Une insuffisance rénale aiguë requiert généralement une hospitalisation urgente pour le diagnostic et le traitement.



Le service social

Le service social fait partie du service d'accompagnement des patients. L'objectif est de fournir des soins sur mesure pour vous, en tant que patient(e), et vos proches. Le personnel des services sociaux vous aidera pour toutes les questions d'ordre social et administratif liées à l'insuffisance rénale chronique et à la dialyse. Pour davantage d'informations, consultez la section « Assistance sociale et administrative » ci-dessous.

Diététicien(ne)s

Le/la diététicien(ne) vous donne davantage d'informations sur le régime alimentaire prescrit par le/la néphrologue. Il aide à contrôler certaines complications de l'insuffisance rénale. Le/la diététicien(ne) vous remet des brochures adaptées à vos besoins.

Psychologues

Une insuffisance rénale a un impact sur votre vie quotidienne et votre entourage, ce qui induit diverses émotions. Vous pouvez toujours consulter le/la psychologue si vous éprouvez le besoin de parler. Cette conversation peut se faire seul(e) ou avec votre famille.

Assistance sociale et administrative

Les services sociaux vous aident à répondre aux questions concernant :

- **Services sociaux** (allocations, certificats, transport hôpital-domicile, cartes de stationnement)
- **Soins de sortie** (services de soins à domicile, centre de rééducation, court séjour, centre de soins résidentiels, services de prêt)
- **Accompagnement et soutien psychosociaux** (mauvaises nouvelles, deuil et perte, solitude)
- **Dialyse en vacances**

Afin d'obtenir un soutien psychosocial optimal et d'avoir une bonne idée de vos besoins, certaines questions vous seront également posées. Il peut s'agir de questions sur votre situation de vie, vos déplacements travail-domicile, les services sociaux, les services d'aide à domicile, etc.

Outre les soins médicaux et infirmiers, l'hôpital Jan Yperman prête une attention particulière à vos besoins sociaux, psychiques et spirituels. Vous pouvez également faire appel au service pastoral, au service de médiation, à l'équipe de soutien palliatif, etc. Le personnel des services sociaux peut vous mettre en contact avec les bonnes personnes.





Coût du traitement par dialyse

Les frais du traitement par dialyse sont intégralement remboursés par la mutuelle. Il vous faudra toutefois vous acquitter du ticket modérateur pour d'éventuels frais de médicaments, frais de labo, examens complémentaires, hospitalisations, etc. À cela s'ajouteront également les frais de transport. Une facture individuelle vous sera envoyée tous les mois.

Pour davantage d'informations concernant votre facture, contactez le service de facturation (057 35 65 36 ou facturatie@yperman.net) ou le point d'information financière de l'hôpital.

De même, dans le cas d'une dialyse à domicile (dialyse péritonéale ou hémodialyse à domicile), le coût du traitement par dialyse est remboursé intégralement. En outre, le patient hémodialysé à domicile reçoit une indemnité forfaitaire pour l'augmentation de sa consommation d'eau, d'électricité et de téléphone/internet.

Autres interventions

Dans le cas de maladies graves, notamment une insuffisance rénale chronique nécessitant une dialyse, les coûts médicaux peuvent être élevés. Certaines assurances hospitalisation prennent donc en charge les frais médicaux (par ex. les suppléments d'honoraires, le remboursement de la part personnelle pour le transport non urgent des patients, l'« intervention pour maladie grave », etc.) Les services sociaux peuvent vous donner de plus amples informations à ce sujet.

Congé de maladie, interruption de carrière et reprise du travail

L'insuffisance rénale chronique, la dialyse ou la greffe de rein peuvent entraîner une incapacité de travail temporaire ou permanente. Vous pouvez reprendre le travail ? Comment concilier travail et maladie ? Quelles sont les possibilités de reprise à temps partiel, de crédit-temps ou d'interruption de carrière ? Avez-vous droit à des mesures de remplacement du revenu, à des primes, à une formation appropriée, à des ajustements sur le lieu de travail ?

La reprise du travail implique souvent plusieurs partenaires. Le statut de votre fonction (employé, ouvrier, indépendant ou profession libérale) et le secteur dans lequel vous travaillez contribuent également à déterminer ce qui est possible. Le collaborateur des services sociaux vous conseillera et vous orientera vers les organismes appropriés. Veillez également à consulter votre syndicat, votre employeur (ou le service des ressources humaines), le médecin-conseil de la mutualité et le médecin du travail.



Coordonnées

Néphrologues :

- dr K. De Keyzer
- dr K. De Schuyter
- dr W. Terry
- dr P. Van Acker
- dr A. Van Loo
- dr H. Vanbelleghem
- dr S. Vandewaeter

À joindre via la polyclinique néphrologie :

Infirmiers polycliniques
057/ 35 71 80
nefrologie@yperman.net

Infirmiers/ères prise en charge néphrologique :

Sharon Beernaert
057 35 61 50
nierzorg@yperman.net

Evy Desmyttere
057 35 61 59
nierzorg@yperman.net

Service de dialyse :

Infirmière en chef
Carine Struye
057 35 61 40
dialyse@yperman.net

Service de soins infirmiers en néphrologie (D2) :

Infirmière en chef
Laura Meesters
057 35 64 21
YD2@yperman.net

Diététicienne :

Heleen Casteleyn
057 35 66 17
heleen.casteleyn@yperman.net

Service social :

Pascal Vaneygen
057 35 66 62
pascal.vaneygen@yperman.net

Evy Deroo
057 35 66 67
evy.deroo@yperman.net

Psychologue :

Les numéros des différents psychologues de l'hôpital Jan Yperman sont disponibles sur le site web.

Numéro général
057 35 67 20
psychologen@yperman.net

Demandes d'aide financière :

Service de facturation
057 35 65 36
facturatie@yperman.net

Point d'information financière
Salle située à gauche de la réception à l'entrée principale de l'hôpital Jan Yperman.

Cette brochure d'information a été rédigée avec le plus grand soin. Elle contient des informations générales et est destinée à compléter l'entretien avec votre prestataire de soins. Le Centre hospitalier Jan Yperman ASBL, ses médecins et ses collaborateurs ne sont pas responsables si cette brochure contient des erreurs ou lacunes ou si elle est incomplète.

Vous pouvez envoyer vos remarques et/ou suggestions à communicatie@yperman.net.

Jan Yperman Ziekenhuis vzw

Briekestraat 12, 8900 Ieper

info@yperman.net

057 35 35 35

www.yperman.net

